

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2022-2023



Séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2023
À 18 h 45 au local 133 (Arts & science)

MEMBRES PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Christine Gagné	
Parent	Anthony Gagné-Gagnon	
Parent	Johari Hamida Salum	X
Parent	Mariann St-Hilaire	
Personnel enseignant	Audrey Noël	
Personnel enseignant	Laura Parent	
Personnel enseignant	Corinne Sévigny-Lévesque	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Laurie Lafranchise	
Service de garde	Isabelle Mahar	
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	
Représentant de la communauté	Steven Ouellet	X
Direction d'école	Yann Auclair	

N° résolution

1 Mot de bienvenue

Mme Côté-Rousseau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre. Elle souhaite particulièrement la bienvenue à Éric Cadorette, représentant de la communauté, qui est présent pour la première fois à une rencontre du conseil d'établissement cette année.

043-CE
22/23-16

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour 

Mme Côté-Rousseau effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à rajouter.

Anthony Gagné-Gagnon propose l'ajout d'un point « *Comité de parents* », au point 19,1. Il est décidé que ce point devra se trouver au point 19 à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, le 15 mars 2023, ainsi qu'aux suivantes.

Anthony Gagné-Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point « *Comité de parents* ».

3 Questions du public

Il n'y a pas de public.

043-CE
22/23-17

4 Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 décembre 2022 

Mme Côté-Rousseau fait la lecture du procès-verbal.

Mme Côté-Rousseau demande la modification au point 6 « *Correspondance reçue* ». Elle propose de remplacer la phrase « *Il sera envoyé aux membres du conseil d'établissement pour information* » par « *Il sera envoyé aux membres du conseil d'établissement pour consultation* ».

Mariann St-Hilaire propose l'adoption du procès-verbal avec la modification au point 6.



5 Suivi au procès-verbal de la réunion du 27 décembre 2022

Laura Parent souhaite effectuer un suivi au point 12 « *Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023* ». Laura Parent a réservé les intervenants pour la conférence *Sexplique* mardi, le 21 mars 2023. Elle rappelle aussi qu'une invitation sera envoyée aux parents des élèves de 4^e à 6^e année ainsi qu'aux membres du personnel.

Mme Côté-Rousseau souhaite effectuer un suivi au point 18 « *Planification consultation des élèves* ». Après vérification, Mme Côté-Rousseau ne pourra pas obtenir les réponses au sondage de l'an dernier, portant sur les intérêts des élèves sur la cour de récréation, selon l'âge des répondants.

Yann Auclair souhaite effectuer un suivi au point 18 « *Planification consultation des élèves* ». Yann Auclair mentionne qu'aucune rencontre formelle avec l'OPP n'a eu lieu depuis le retour des Fêtes. Le sujet du verdissement de la cour d'école n'a pas pu être discuté et ce point sera reporté lors de la prochaine rencontre avec l'OPP.

6 Correspondance reçue (information)

Yann Auclair a reçu une correspondance en lien avec la consultation sur le PEVR ainsi que le lien pour le sondage à compléter. Cette correspondance a été transmise aux membres du conseil d'établissement par courriel la semaine dernière et il sera abordé au point 15 de la présente rencontre du conseil d'établissement.

043-CE
22/23-18

7 Critères de sélection pour le poste de direction d'école (adoption)

Les membres ont reçu un document pour consultation concernant les critères de sélection pour le poste de direction d'école.

Anthony Gagné-Gagnon remet en question l'obligation d'avoir un brevet d'enseignement pour avoir accès aux postes de direction, ce qui est présentement le cas au Centre de services scolaire. Il suggère qu'en raison de la pénurie de main d'œuvre, ces postes pourraient être offerts à d'autres champs d'expertise. Cette suggestion ne peut toutefois pas être retenue, en raison du volet pédagogique important au rôle de direction.

Laura Parent propose l'ajout d'un critère concernant le leadership pédagogique aux compétences demandées.

Isabelle Mahar remarque que le logo sur le dessus du document est encore au logo de la commission scolaire de la Capitale. Il devrait être modifié par celui du Centre de services scolaire de la Capitale.

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

Laurie Lafranchise propose de remplacer le terme « *résistance au stress* » par « *saine gestion du stress* ».

Laura Parent propose l'adoption des critères de sélection pour le poste de direction d'école avec les commentaires effectués.

8 Sécurité routière autour de l'école (information)

Mme Côté-Rousseau souligne la manifestation pour la sensibilisation à la sécurité routière aux abords de l'école qui a eu lieu le mardi, 24 janvier dernier. Elle remercie le support de Christine Gagné et des parents du quartier.

Mme Côté-Rousseau suggère de mettre sur pied un comité officiel afin poursuivre le dossier de la sécurité routière.

Laurie Lafranchise se questionne à propos du nouveau poteau de signalisation sur la rue Lafayette, présentement hors fonction. Aucune information sur la vocation de ce poteau n'a été transmise.

Mme Côté-Rousseau souligne la présence des policiers aux abords de l'école au cours des dernières semaines, ce qui favorise la sécurité lors des déplacements des élèves.

Audrey Girard se questionne sur les critères qui déterminent l'ajout d'un brigadier à une intersection. La présence d'un brigadier à l'intersection des rues Saint-Bernard et Marie-de-l'Incarnation serait bénéfique pour plusieurs élèves. Mme Côté-Rousseau propose de faire une nouvelle demande afin d'avoir un brigadier cette intersection. Elle fera des approches auprès de la Ville et elle fera un suivi lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, le 15 mars 2023.

043-CE
22/23-19

9 Sorties éducatives (approbation)

Étant donné l'absence de la secrétaire Chantal Benoît, les demandes de sorties seront envoyées par courriel. L'approbation se fera par les membres du conseil d'établissement, par courriel.



043-CE
22/23-20

10 Cours d'éducation à la sexualité (approbation)

Les planifications des contenus du cours d'éducation à la sexualité de chaque classe ont été envoyées par courriel la semaine dernière aux membres du conseil d'établissement.

Laura Parent se questionne sur les raisons de faire approuver les contenus du cours d'éducation à la sexualité par le conseil d'établissement lorsque les contenus sont disponibles sur le site Internet du Ministère. Yann Auclair s'informerait auprès des instances pour l'an prochain.

Isabelle Mahar propose l'approbation des planifications des contenus du cours d'éducation à la sexualité.

11 OPP (information)

Yann Auclair remercie la participation des membres de l'OPP à la fête de Noël.

Les membres de l'OPP participeront à la Fête des neiges, qui aura lieu le vendredi 10 février 2023.

Il est suggéré que l'OPP pourrait prendre en charge le projet de verdissement de la cour d'école. Yann Auclair fera un suivi avec les parents lors de leur prochaine rencontre.

043-CE
22/23-21

12 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2022-2023 (information)

Résolution portant sur un projet d'identification des bénévoles à l'école Saint-Malo:

CONSIDÉRANT qu'il reste un montant de 1488\$ au budget de fonctionnement du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 150\$ sera utilisé pour la formation *Sexplique*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit choisir comment utiliser le budget restant;

Il est proposé par Mme Côté-Rousseau qu'un montant soit utilisé pour acheter des vêtements dans le but d'identifier les bénévoles présents dans l'école. Ce projet pourra être fait en collaboration avec l'OPP.

La résolution du projet d'identification des bénévoles est adoptée unanimement. Christine Gagné fera le suivi auprès de l'OPP.

Éric Cadorette propose la résolution du projet d'identification des bénévoles.

13 Travaux pour le projet éducatif (information)

Yann Auclair informe les membres du conseil d'établissement de l'évolution des travaux pour le projet éducatif :

- La première rencontre du projet éducatif a été tenue.
- Un calendrier de travail a été échelonné afin que le projet éducatif soit présenté au mois de décembre 2023.
- Le comité devra consulter les parents et le personnel.

Un suivi sera effectué à la prochaine rencontre du conseil d'établissement, le 15 mars 2023.

14 Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (information)

Mme Côté-Rousseau rappelle l'importance que tous les membres du conseil d'établissement suivent la formation obligatoire.

15 Consultation PEVR du Centre de services scolaire (consultation)

La consultation PEVR du Centre de services scolaire a été envoyée pour consultation aux membres du conseil d'établissement. Yann Auclair fait la présentation du PEVR.

Laura Parent complète le sondage du Centre de services scolaire à l'aide des commentaires des membres du conseil d'établissement.

16 Planification consultation des élèves (décision)

Mme Côté-Rousseau propose de former un sous-comité afin de discuter de la planification de la consultation des élèves ainsi que du sujet sondé.

Laura Parent propose que des élèves puissent s'impliquer dans la confection du questionnaire et dans l'analyse des résultats afin de travailler des notions mathématiques vues au 3^e cycle. Les membres du conseil d'établissement approuvent cette idée. Toutefois, il est suggéré que ce sera aux membres du sous-comité de discuter de la faisabilité et des rôles de chacun.

Laura Parent, Laura Lafranchise, Corinne Sévigny-Lévesque et Mme Côté-Rousseau feront partie du sous-comité.

17 Tour de parole du service de garde

Isabelle Mahar souligne la visite du Bonhomme Carnaval au service de garde lors du midi du 31 janvier 2023.

Les inscriptions au service de garde pour l'an prochain auront bientôt lieu. Les inscriptions des élèves de maternelle 4 ans et 5 ans se feront de façon manuscrite et non sur le portail Mozaïk.

Le document des règlements du service de garde sera modifié afin de respecter le nouveau canevas émis par le Centre de service scolaire de la Capitale. Tous les services de garde du Centre de services respecteront donc maintenant un format universel.

18 Tour de parole des représentants de la communauté

Éric Cadorette présente les services offerts au Centre Durocher :

- Un groupe de psychomotricité a été mis sur pied pour les mercredis PM pédagogiques au préscolaire. Cet atelier est animé par une intervenante spécialisée en psychomotricité pour les enfants de 0 à 5 ans.
- Les inscriptions pour la semaine de relâche seront bientôt disponibles. Plusieurs activités sont offertes. Le nombre de places est cependant limité en raison du nombre restreint d'animateurs.
- Trois conférences sur la sorcellerie, en collaboration avec la brasserie artisanale le *Griendel*, seront offertes. Pour les intéressés, les inscriptions se feront en ligne.
- Le Centre Durocher ouvrira un comptoir vestimentaire au centre communautaire Édouard Lavergne, situé au 390 rue Arago Ouest. Les familles pourront y obtenir des vêtements grâce à une contribution volontaire.
- Le Centre Durocher élargira ses services en offrant une distribution alimentaire auprès des personnes en besoin.

19 Autres sujets

19.1 Comité parents

Antony Gagné-Gagnon et Mariann St-Hilaire présentent les points importants abordés lors des rencontres du comité de parents.

- Le conseil d'établissement a jusqu'au 15 avril pour soumettre le nom d'un parent pour le prix de la reconnaissance de l'implication d'un parent.
- Le comité de parents demande l'embauche d'une sexologue au sein du Centre de services scolaire afin de pouvoir enseigner les contenus des cours d'éducation à la sexualité auprès de certains élèves EHDAA, dont les élèves TSA. Il est aussi proposé d'engager un ergothérapeute.
- L'ouverture de l'école à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier étant repoussée d'au moins un an, les parents devant transporter leurs enfants dans d'autres écoles se plaignent de la distance à parcourir.
- Le comité de parents note un déséquilibre en ce qui concerne les ratios (nombre de personnel de soutien versus nombre d'élèves) au primaire et au secondaire. Le comité aurait la volonté d'équilibrer ces ratios.
- Des médailles seront remises dans les écoles au cours de la semaine de la persévérance scolaire afin de récompenser les efforts de certains élèves.

20 Clôture de l'assemblée

À 21 h 05, Corinne Sévigny Lévesque propose la levée de l'assemblée.

Adopté le 15 mars 2023

Signature

Yann Auclair
Directeur par intérim

Signature

Odile Côté-Rousseau
Présidente

Date